

## Focus sur la taxe et fiscalité du contrat de mariage et changement de régime matrimonial

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Toute personne devant pratiquer la taxe des actes

### Compétences pédagogiques

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Apprécier les éléments à prendre en compte pour la base de calcul de l'émolument du contrat de mariage et du changement de régime matrimonial
- Apprécier les formalités préalables et postérieures afférentes à l'acte de contrat de mariage et de changement de régime matrimonial
- Apprécier et déterminer la fiscalité afférente à l'acte

### Contenu

---

#### Étape 1 : Déterminer les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'émolument d'acte

- Contrat de mariage
- Changement de régime matrimonial

#### Étape 2 : Déterminer la fiscalité applicable

- Contrat de mariage
- Changement de régime matrimonial

#### Étape 3 : Cas pratiques

## Prérequis :

---

Maîtriser le tarif et les fondamentaux de la taxe

## Modalités d'exécution

Formation en Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation : 2 heures

Webinaire : Animation ponctuée et/ou suivie de "questions/réponses"

Présentation des dispositifs et règles applicables

Mise en œuvre par des illustrations appliquées à la pratique notariale

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités techniques

---

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation